



Changement d'horraire suite a agression.

Par **Klay**, le **21/10/2010** à **01:08**

Bonjour, Une personne que je connais a été physiquement agressé dans les transport a la sortie du travail. Ce n'est malheureusement pas la première fois que cela ce produit depuis qu'elle est employé dans cette entreprise, en effet elle fini le travail a 22h30 et traverse des zone risqué avant d'arrivé a son domicile. A plusieurs reprise elle a été battu, touché et pillé par ses agresseur et elle ne le supporte plus. Elle a fait a plusieurs reprise des demande de changement d'horraire mais son employeur refuse catégoriquement. A-t-elle un recours possible pour imposer ce changement d'horraire ou doit elle démissionner pour ne plus se retrouver dans cette situation? en vous remerciant de vos réponses.